

La Directive Cadre Eau

Directive Cadre Eau

Grands principes

Contexte : Depuis 1975 : plus de 30 directives
 ↘ nécessaire harmonisation : une directive cadre
 Adoptée en octobre 2000

Principe de base = Protection des écosystèmes aquatiques et des écosystèmes terrestres

- ☞ Gestion par districts hydrographiques
- ☞ Planification à l'horizon 2015
- ☞ Analyse économique
- ☞ Participation du public
- ☞ Districts internationaux
- ☞ Notion de masse d'eau

Principes de gestion des lois sur l'eau de 1964 et 1992

(nouveau!)

➔ OBLIGATION DE RESULTAT

Les objectifs de la DCE

Les objectifs environnementaux

☞ **4 OBJECTIFS :**

- Bon état écologique et chimique (eaux surface) et bon état chimique et quantitatif (eaux souterraines) pour chacune des masses d'eau
- Non détérioration des milieux
- Réduire/supprimer les substances prioritaires/dangereuses
- Respect des objectifs particuliers des zones protégées

☞ **Dérogations possibles à l'objectif de bon état :**

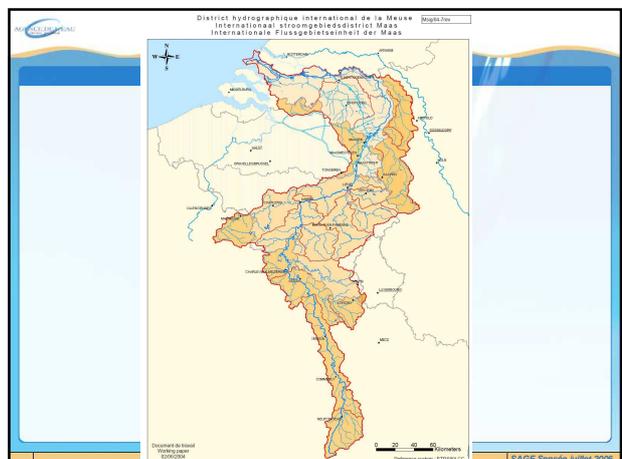
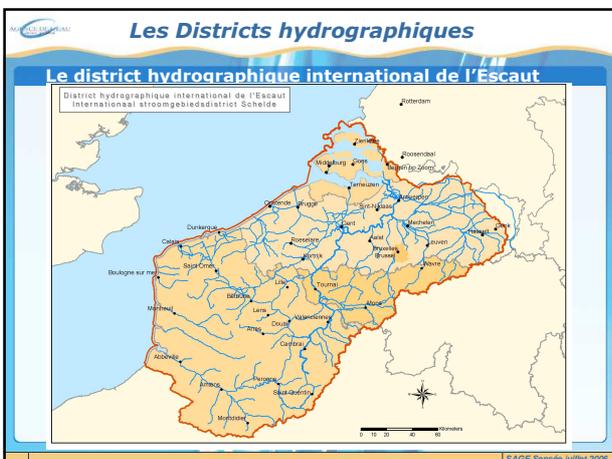
- Report d'échéance (2 fois 6 ans + non dégradation)
- Objectifs moins stricts (+ non dégradation)

⚠ Sur justifications économiques et/ou techniques

CALENDRIER

- ☞ **2004** : transposition DCE en loi française,
- ☞ **2004** : **ETAT DES LIEUX**
 - comité de bassin : 4/03/2005
 - préfet coordonnateur de bassin : 27/06/05
- ☞ **2006** : réseau de surveillance du milieu
 Travail toujours en cours DIREN/Agence + établissements publics
- ☞ **2009** : **PLAN DE GESTION (SDAGE= 2 SDAGE sur AP)**

Participation du public



LES DEUX ETAPES FORTES

2004 : ETAT DES LIEUX

- Caractérisation du milieu naturel
- Etat des pressions polluantes
- Données économiques
- Contexte réglementaire (zonage)
- Désignation des masses d'eau risquant de ne pas atteindre les objectifs

**2009 : PLAN DE GESTION (SDAGE)
+ programme de mesures**

- Mise à jour de l'EDL
- Liste des actions (mesures) et priorités d'action
- Données économiques approfondies
- Dérogations à l'objectif de bon état

SAGE Sersée Juillet 2006

Les travaux en cours

Programme de mesures

- liste de mesures pour atteindre le bon état en 2015

Révision du SDAGE

- contenu fixé par arrêté du 17 mars 2006
- fixer pour 2009 les masses d'eau devant atteindre le bon état
- définir le registre des zones protégées (captages, baignade, conchylicoles, zones sensibles, vulnérables)

SAGE Sersée Juillet 2006

Le contenu du nouveau SDAGE

Des orientations fondamentales:

- consultation du public sur l'état des lieux en 2005 (enjeux)
- ambitions politiques du bassin et grands principes de gestion de l'eau
- Orientations très proches des mesures de « bassin » du catalogue de mesures

Des dispositions

- Déclinées à partir des orientations fondamentales = portée juridique du SDAGE
- Redéfinies à partir du SDAGE actuel
- Certaines mesures de nature réglementaires du programme de mesures

Des objectifs

- pour chaque masses d'eau
- spécifiques pour le bassin (inondation, sécheresse, ...)

SAGE Sersée Juillet 2006

Le contenu du nouveau SDAGE

Le SDAGE est accompagné, à titre informatif, des documents suivants:

- Une **présentation synthétique relative à la gestion de l'eau** à l'échelle du bassin hydrographique
- Une présentation des **dispositions prises en matière de tarification de l'eau et de récupération des coûts**
- Le **résumé du programme pluriannuel de mesures**
- Le **résumé du programme de surveillance** de l'état des eaux
- Le **dispositif de suivi** destiné à évaluer la mise en oeuvre du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux est établi en 2010 puis actualisé tous les trois ans et diffusé sur internet.
- Un résumé des **dispositions prises pour l'information et la consultation du public** ainsi que la déclaration prévue à l'article L. 122-10 du code de l'environnement
- Une **note d'évaluation du potentiel hydroélectrique à l'échelle du bassin hydrographique**
- Le projet de SDAGE soumis à la consultation du public est accompagné du **rapport environnemental et de l'avis du préfet** coordonnateur de bassin

SAGE Sersée Juillet 2006

Le contenu du Programme de Mesures

Une liste de mesures permettant d'atteindre les objectifs du SDAGE (et de la DCE) :

- issue d'une synthèse des travaux des commissions géographiques
- qui engage les acteurs de l'eau vis à vis de l'Europe pour atteindre les objectifs du SDAGE définis dans la mise en œuvre de la DCE.

•Le programme de mesures restera une référence pour l'atteinte des objectifs du SDAGE pour tous les acteurs

SAGE Sersée Juillet 2006

Types de mesures

On distingue :

- **Les mesures de base :**
 - mesures extraites de l'application de réglementations répondant aux directives européennes existantes,
 - sont à appliquer de manière obligatoire.
- **Les mesures complémentaires :**
 - mesures spécifiques nécessaires pour atteindre le bon état si les mesures de base ne sont pas suffisantes ,
 - concernent aussi les mesures obligatoires issues des réglementations françaises.

SAGE Sersée Juillet 2006

Liens SAGE et Programme de Mesures

l'existence d'une démarche de SAGE sur le territoire constitue un atout pour les travaux du Programme de Mesures

SAGE approuvé	➤ Il inspire directement le Programme de Mesures et le SDAGE.
SAGE en cours d'élaboration	➤ Il alimente travaux du Programme de Mesures. ➤ Mesures non définies : il s'inspire du Programme de Mesures et intègre le nouveau SDAGE.
SAGE qui démarre	➤ Il s'inspirera des travaux déjà réalisés dans le cadre du SDAGE et du Programme de Mesures. ➤ Il pourra les décliner de manière beaucoup plus appliquée et précise.

SAGE Semestre juillet 2006

Planification des travaux 2006 - 2009

- De juin 2006 à juin 2007 → poursuite des travaux en 6 commissions géographiques – 3 réunions :
 - **Octobre 2006 : thème Programme de Mesures :**
 - validation des mesures à mettre en œuvre sur le territoire, étude des premiers tris de mesures complémentaires
 - **Février 2007 : thème SDAGE :**
 - validation des enjeux hors DCE du territoire et des premières propositions d'objectifs du SDAGE.
 - **Juin 2007 : thèmes Programme de Mesures et SDAGE :**
 - validation de la cohérence des priorités et de l'étalement dans le temps des mesures du programme de mesures au regard du SDAGE.

SAGE Semestre juillet 2006

Planification des travaux 2006 - 2009

- **Fin 2007 à fin 2008** → Consultation du public
Consultation institutionnelle
- **Début 2009** → Adoption des documents de SDAGE et de programme de mesures

SAGE Semestre juillet 2006

Les remarques sur le programme de mesures sont à faire jusque fin juillet 2006

SAGE Semestre juillet 2006